

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 25 novembre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021**

**2021 DGRI 64** Subvention (20.000 euros) à l'association Forum de Paris sur la Paix.

**M. Arnaud NGATCHA, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Forum de Paris sur la Paix ;

Sur le rapport présenté par M. Arnaud NGATCHA au nom de la 7ème commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2021 à l'association Forum de Paris sur la Paix, dont le siège social est situé 164 rue de Vaugirard - 75015 Paris (n° Simpa 194365 ; dossier n° 2021\_DGRI\_64).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2021, au titre des relations internationales, sous réserve du vote des crédits correspondants.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**